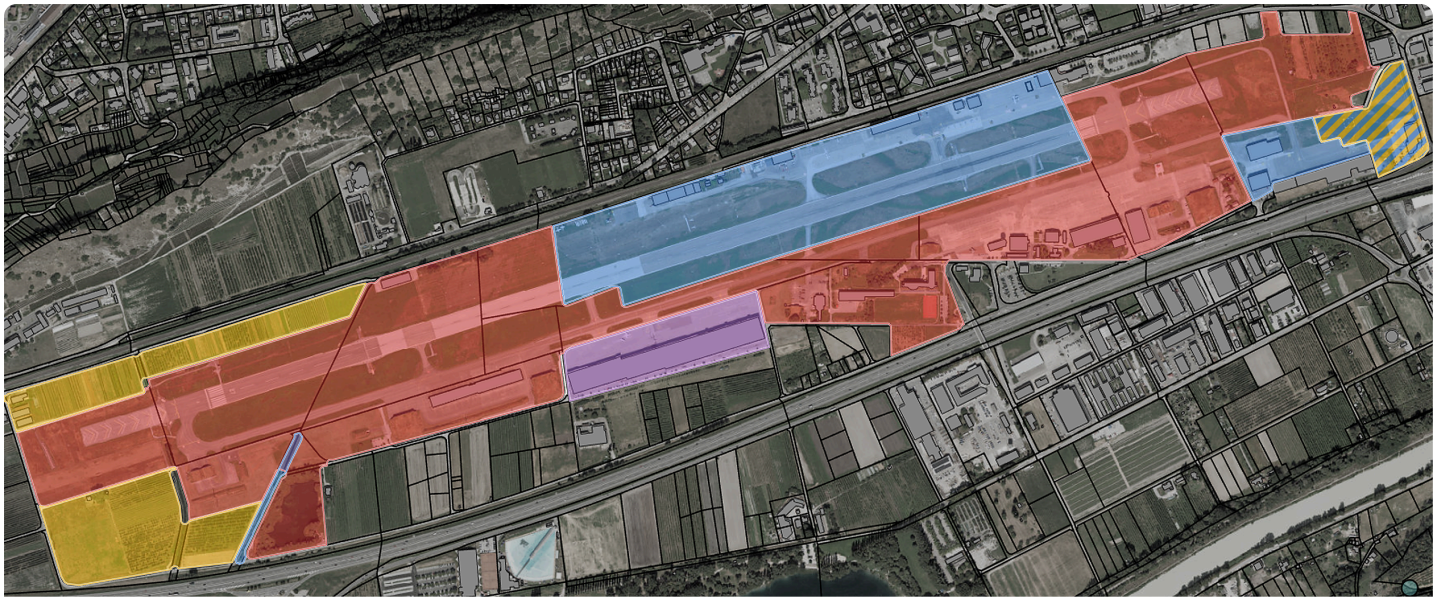
VOTATION CANTONALE DU 29 NOVEMBRE

Aéroport de Sion : le terrain appartient à Berne.

Il y aura toujours un aéroport à Sion : le site est stratégique pour la Confédération. La seule question est de savoir qui le contrôlera.



Pas d'aéroport civil ? Place aux avions de combat.

Les Forces aériennes n'ont quitté Sion qu'en 2017, à contrecœur. Le sol appartient toujours au département de la défense, et Sion reste leur base de dégagement. Si l'aéroport civil ne se développe pas, rien ne les empêchera de revenir.

Le rouge domine.

L'essentiel du site appartient à la Confédération. Pour elle, il est stratégique : il ne deviendra jamais des vergers ou des champs.

2031 : Vinci à Sion ?

La concession tombe. Le risque est grand qu'elle parte chez un géant privé du secteur aéroportuaire, Vinci ou un autre, guidé par le seul rendement.

Le OUI garde la main.

Une société publique qui développe le civil et décide pour le Valais.

Le 29 novembre

OUI à la loi sur l'aéroport

Garder l'armée à distance.
Garder la main sur le civil.

LES ARGUMENTS DES OPPOSANTS, UN PAR UN

Ils se trompent de débat.

Le NON ne fermera pas l'aéroport : il existera toujours. La seule question posée le 29 novembre est de savoir qui le contrôlera. Leurs arguments sont fallacieux.

« Stop au gaspillage d'argent public »	**Le chèque en blanc, c'est aujourd'hui.** Le Canton couvre la moitié du déficit sans avoir son mot à dire. La loi supprime cette couverture et ne paie plus que des missions d'intérêt public, contrôlées par un conseil d'administration.
« Payer pour les privilèges de quelques-uns »	**L'argent public ne paie pas les jets.** Il paie la tour de contrôle, la sécurité et les missions publiques : sauvetage, dangers naturels. Les jets, eux, paient des taxes qui allègent la facture. Les chasser, c'est payer plus.
« Un projet injuste pour le climat »	**L'aéroport existera de toute façon : la question est de savoir qui fixe les règles.** Une société publique peut taxer les jets les plus polluants. Un exploitant privé guidé par le rendement ne le fera pas, l'armée encore moins.
« Protégeons notre qualité de vie »	**Le vrai bruit, le Valais central l'a connu : celui des avions de combat.** Un aéroport civil laissé sans pilote, c'est la porte ouverte à leur retour. La loi garde la main publique sur l'exploitation.
« Des transports utiles, accessibles et durables »	**Personne n'oppose le train à l'avion.** On ne fait ni sauvetage en montagne ni surveillance des dangers naturels en train. Et voter NON ne donnera pas un franc de plus au rail.
« L'économie locale mérite mieux que des illusions »	**Sauvetage héliporté, maintenance, formation, tourisme : des emplois qualifiés vivent du site.** Juger l'aéroport au seul nombre de passagers de ligne, c'est juger un hôpital au nombre de ses visiteurs.
« La démocratie locale doit être respectée »	**La démocratie, c'est que celui qui paie décide.** Aujourd'hui, le Canton paie sans siéger nulle part. Demain, Canton et Ville décideront ensemble. Sans la loi, c'est Berne qui tranchera en 2031.

Il y aura toujours un aéroport à Sion.

Votons OUI pour qu'il reste en mains valaisannes.

Le 29 novembre

OUI à la loi sur l'aéroport

Garder l'armée à distance.
Garder la main sur le civil.